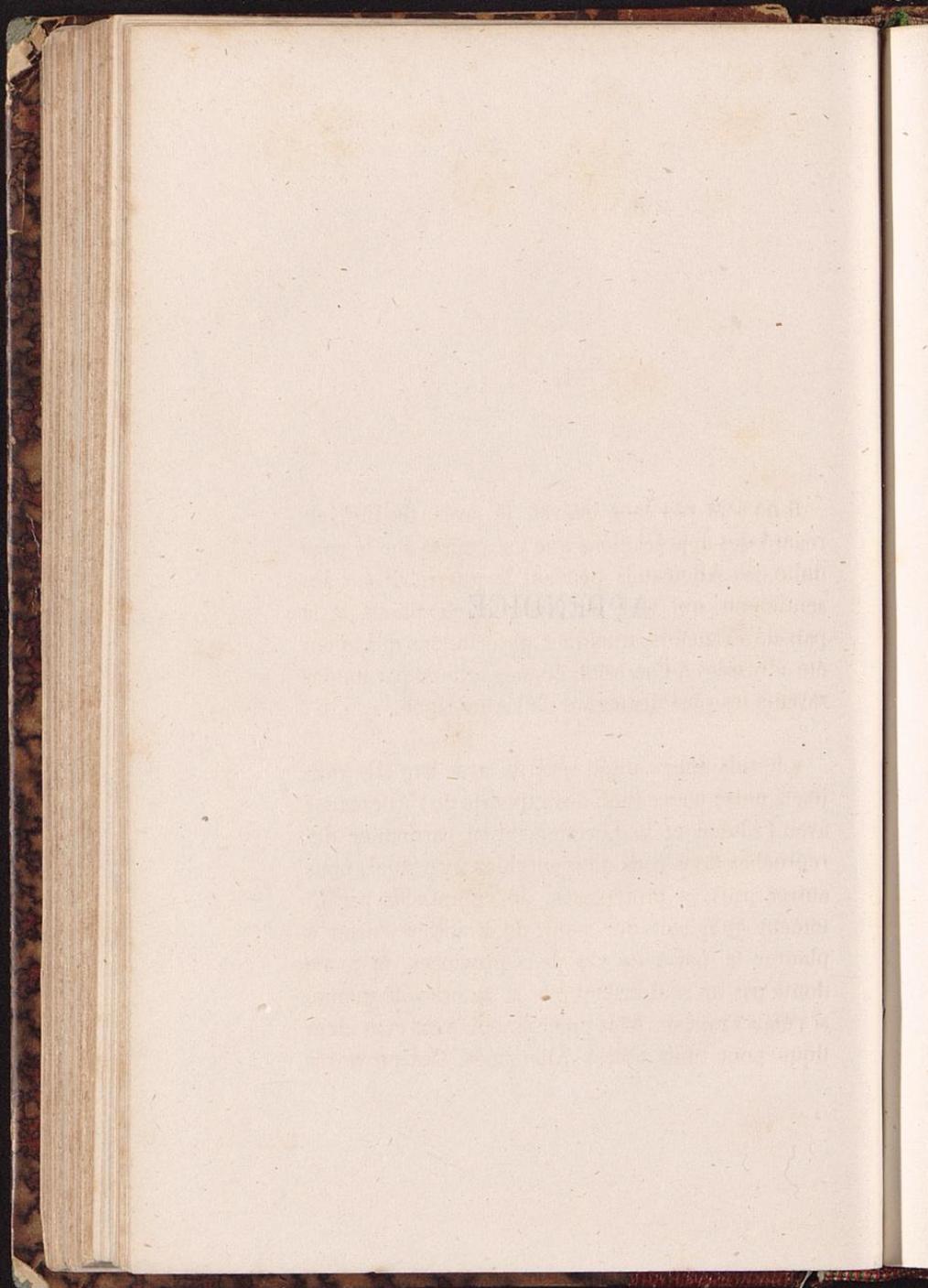


APPENDICE



I.

Il ne sera pas sans intérêt, je crois, de lire, en regard des appréciations que j'ai émises sur la conduite des Allemands pendant la guerre et sur les sentiments qui leur ont dicté les conditions de la paix de Francfort, quelques observations qui m'ont été adressées à l'occasion de mes articles par un des savants les plus distingués de l'Allemagne.

« Je suis affligé de la sévérité avec laquelle vous jugez notre conception des rapports de l'Allemagne avec l'Alsace et la Lorraine, et en particulier des reproches dont vous nous accablez à ce sujet, nous autres pauvres professeurs. Je comprends parfaitement qu'il soit dur pour un Français d'avoir à pleurer la perte de ces deux provinces, et je ne doute pas un seul instant que je sentirais de même, si j'étais Français. Mais précisément le cas était identique pour nous autres Allemands. Ces provinces

étaient incontestablement allemandes, et ont été jadis enlevées à l'Empire allemand par force ou par ruse. Le sentiment amer du droit lésé, de l'orgueil national humilié, de la perte matérielle, n'est point encore effacé chez nous. Ce qui a fait faire le plus de mauvais sang à nos aînés, c'est qu'on n'ait pas profité de la chute du premier Napoléon pour rendre à l'Allemagne ses anciennes frontières. Notre peuple s'en tient au vieux principe que cent années de passe-droit ne créent pas une heure de droit. Comment n'aurait-on pas profité d'une guerre heureuse pour satisfaire des aspirations toujours vivantes au rétablissement de ce que nous nommons notre droit? Je sais bien qu'au point de vue français, les choses sont présentées différemment. On fait valoir la longue possession; on fait remarquer le peu de sécurité qu'offriraient les relations politiques, si l'on voulait ressusciter capricieusement des droits périmés; on en appelle aux sentiments des populations elles-mêmes qui veulent appartenir à la France et non à l'Allemagne. Sur ce dernier point nous pensons que ces sentiments sont passagers et que le caractère foncièrement allemand du pays les transformera bientôt, dès que sera dissipé le malaise que tout état de transition entraîne fatalement avec lui. Nous nions aussi qu'une partie d'une nation ait le droit de choisir sa route d'après son

caprice, de même que nous aurions trouvé inadmissibles les prétentions de la Commune de Paris à se séparer de l'État français et à former un État indépendant. Quant à l'affirmation que nos droits étaient périmés, nous répondons que pour nous rien n'est périmé, aussi longtemps que nous conservons le sentiment vivant de l'injustice subie. — Je n'ai point la prétention de réfuter par ces observations la conception française, ni de présenter le point de vue allemand comme seul correct et juste. Je veux seulement repousser le reproche qui nous est fait de nous appuyer sur l'appel au droit brutal de la force, ou d'être au point de vue du droit des gens en arrière sur n'importe quel autre peuple. Vous trouveriez peu d'Allemands instruits et bien élevés qui eussent approuvé Bismarck s'il avait demandé l'annexion du Lyonnais ou de la Champagne; vous pourriez au contraire compter facilement ceux qui ne sont pas des partisans décidés de l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine. D'où vient cette différence? Simplement du fait que d'un côté nous aurions vu une pure spoliation, tandis que de l'autre nous voyons simplement la revendication d'un bien qui est à nous, et qui nous a été injustement enlevé. Ce sentiment peut, je le répète, être erroné, mais il existe, il explique l'attitude prise par nos classes éclairées, et quand on veut porter sur

cette attitude un jugement moral on est obligé d'en tenir compte. La conséquence fatale est précisément que chaque peuple pense avoir le droit pour lui, et en appelle de bonne foi à la force comme à l'*ultima ratio*.

« Dans la question qui divise la France et l'Allemagne nous voyons aujourd'hui le droit opposé au droit, l'histoire à l'histoire. Aussi cette question ne peut-elle être tranchée que par la force. C'est un cas assez analogue à celui de la Pologne, vis-à-vis de laquelle nous sommes dans une situation qui n'est pas sans ressemblance avec celle de la France vis-à-vis de l'Alsace. Le fait de possession est pour nous aussi bien que pour les Russes, contraire au droit, mais il est ancien; la population allemande s'est insinuée au milieu de la population polonaise, et y a déjà pris la haute main. Si l'on avance que les sympathies nationales des Polonais sont encore anti-allemandes, cela n'est vrai que pour les classes supérieures, tandis que les classes inférieures savent apprécier qui les a fait libres et qui a amélioré leur situation économique. Je suis bien éloigné d'en vouloir au Polonais qui ne considère que l'injustice subie par son pays, et qui cherche à rétablir par les armes son existence nationale, dès que les circonstances paraissent favorables; mais je crois aussi que nous Allemands nous sommes autorisés à dé-

fendre notre possession. Il est impossible sur le terrain du droit public de séparer nettement ce qui est périmé de ce qui ne l'est pas, et personne ne peut affirmer avec certitude à partir de quel moment une possession dont l'origine est injuste commence à être fondée en droit. Quand elle a duré longtemps, les uns qui y trouvent leur avantage la tiennent pour juste, tandis que les autres qui la jugent défavorable pour eux, continuent à la combattre comme injuste.

« Vous voyez que je suis bien éloigné de vouloir condamner le point de vue français, tel qu'il est exprimé dans votre brochure. Ce que je veux faire ressortir, c'est le fait que votre revendication de l'Alsace et de la Lorraine n'a point pour origine le chauvinisme comme c'était le cas du côté des Français pour la revendication de la frontière du Rhin; mais bien un sentiment du droit, profondément enraciné chez le peuple et clairement défini dans la conscience des classes éclairées. Ce sentiment peut à vos yeux être faux, il n'en est pas moins un sentiment du droit, qui doit faire reconnaître notre *bonne foi*. »

Cette citation fera peut-être comprendre comment la droiture du cœur et l'amour de la justice peuvent se concilier chez tant d'Allemands avec l'approbation de la conquête de l'Alsace et de la Lor-

raine. Elle fera comprendre aussi ce que signifie le mot *droit* au point de vue allemand et combien cette signification est différente du sens que nous y attachons. Je n'ai pas besoin d'insister sur ce point. J'ajouterai cependant quelques mots sur le fond même des choses.

Il est vrai que les antiques liens historiques qui rattachaient l'Alsace et la Lorraine à l'empire d'Allemagne et les liens ethnographiques qui relient encore les Alsaciens à la race germanique expliquent en partie l'énergie avec laquelle le sentiment national s'est prononcé de l'autre côté du Rhin en faveur de l'annexion. Je reconnais que si nous avions conquis les provinces Rhénanes, notre crime eût été encore plus inexcusable que le leur. Mais il ne s'en suit point que les Allemands n'aient pas cédé à un désir de conquête et ne croient pas au droit de la guerre. Si nous avions conquis les provinces Rhénanes nous aurions protesté de notre haine pour les conquêtes, de notre amour pour la paix, nous n'aurions point parlé du droit de la force, mais des garanties exigées par notre sécurité, de la nécessité d'avoir des frontières naturelles, et des immortels principes de 89. En aurions-nous été pour cela moins avides et moins injustes? De même les Allemands parlent de Louis XIV et de Henri II, et au fond, sans qu'ils se l'avouent à eux mêmes, ils cè-

dent à la fatale tentation d'abuser de la force et de s'enrichir aux dépens d'autrui. Si la conquête de l'Alsace et de Metz était un fait isolé dans l'histoire de Prusse on pourrait peut-être en juger autrement; mais elle suit la conquête de Hanovre, qui a suivi celle du Schleswig, qui a été précédée par celle de la Saxe, qui suivait celle de Posen et de la Silésie; le passé de son histoire peut servir à faire comprendre son présent.

Mais, direz-vous, ces conquêtes sont des actes de violence du gouvernement prussien; tandis que l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine a été voulue par l'Allemagne entière, forte du sentiment de son droit historique. — Je nie ce droit. Metz ainsi que l'Alsace, moins Strasbourg et Mulhouse, ont été conquises par des guerres où nous avons pour alliés précisément ces princes protestants de l'Allemagne du nord qui se servaient alors de notre appui pour s'agrandir et qui nous reprochent aujourd'hui ces conquêtes dues à leurs armes et à leurs victoires aussi bien qu'aux nôtres. Mulhouse était alliée à la Confédération suisse et c'est un traité spécial qui l'a réunie en 1798 à la République française. Quant à la possession de Strasbourg, tout le monde reconnaît qu'elle a été le prix d'une des plus effrontées violations du droit des gens dont l'histoire fasse mention. Mais à qui fut enlevé Stras-

bourg? A l'empereur, à la maison de Habsbourg, que la Prusse a violemment chassés de l'Allemagne. A qui ferez vous croire que l'empire allemand d'aujourd'hui et dont l'Autriche ne fait pas partie, soit l'ancien Saint-Empire romain germanique? Et de quel front les princes protestants d'Allemagne, avec l'héritier de l'électeur de Brandebourg à leur tête, osent-ils réclamer comme illégitimes, des conquêtes confirmées par la paix de Westphalie à laquelle ils durent, grâce à la France, la liberté de leur conscience et la grandeur de leurs maisons?

Mais le peuple n'entend point ces finesses. Pour lui l'Allemagne est l'Allemagne, et l'empire est l'empire. — Soit, je n'en veux point au peuple. Mais ce n'est pas le peuple seul qui oublie ces distinctions, et, comme vous le dites, ce sont les classes éclairées qui ont conçu et formulé clairement les droits historiques dont vous appuyez vos prétentions. C'est pour cela que j'ai le droit de les accuser, d'accuser les professeurs, qui depuis cinquante ans ont employé une immense érudition, une sagacité critique merveilleuse, à nourrir un patriotisme exclusif et haineux, à fausser l'histoire et à faire croire à l'existence de prétendus droits dont l'examen le plus superficiel démontre la vanité. Aussi un de vos historiens les plus éminents me disait-il l'an dernier :

« Tout cela est de la blague ! *Alles dies ist schwindel!* Quand les Alsaciens eussent été Japonais, nous les aurions annexés tout de même, parce que nous avons besoin, au point de vue stratégique, de Metz et de Strasbourg. »

Mais admettons qu'au point de vue historique les Allemands ont raison, que toute idée de conquête, d'intérêt matériel leur soit étrangère, il n'en serait pas moins vrai de dire que nous sommes en avance sur eux au point de vue des idées de droit public, que notre conception est supérieure à la leur, et que dans notre différend avec eux, ce n'est pas le droit qui est opposé au droit, mais la justice au droit. Qu'on appelle droit tant qu'on voudra une antique possession au nom de laquelle on opprime un peuple, je l'appelle injustice et force ; et toute possession contraire au vœu de ceux qui habitent la terre possédée est une conquête. Aussi les Allemands se trompent-ils s'ils croient, comme le dit notre correspondant, que c'est comme Français seulement que nous pleurons l'annexion de l'Alsace, et s'ils croient que nous éprouvons le sentiment qu'ils éprouveraient à notre place. Ce qui nous indigné, ce n'est pas que la France ait perdu l'Alsace, c'est que l'Alsace ait perdu la France, c'est que la volonté, les sentiments d'un peuple soient étouffés et tyrannisés. C'est ainsi que nous avons souffert et sympa-

thisé avec la Pologne, avec la Hongrie, avec l'Italie, non point au nom de droits historiques plus ou moins contestables et plus ou moins vieux, mais au nom de la justice offensée et de la conscience humaine foulée aux pieds.

Si l'on refuse aux peuples le droit de disposer d'eux-mêmes, la force seule devient la règle du droit. On me répondra, je le sais, que si l'on admet la volonté des individus comme base du droit public, il faudrait admettre qu'une province d'un pays peut s'en séparer quand elle le veut; ce qui n'est pas admissible. Les Allemands prétendent s'incorporer l'Alsace au même titre que nous l'aurions contrainte à rester française si naguère elle avait voulu se séparer de nous. Je n'ignore pas que c'est là le point vulnérable des théories qui fondent le droit des gens sur le respect de la volonté des peuples, que beaucoup de Français attribuent nos défaites à ces théories philosophiques, philanthropiques, *humanitaires*, et veulent revenir au patriotisme étroit, historique, allemand en un mot. — Pour moi, si notre état politique est en désaccord avec les principes de justice, ce n'est pas ceux-ci mais celui-là qu'il faut sacrifier. La France ne peut pas renoncer à ces idées larges, sympathiques, humaines, qui lui ont donné une si grande influence dans le monde, et qui aujourd'hui constituent en-

core sa seule, mais sa vraie supériorité. L'impossibilité d'accorder les principes de justice et le respect de la conscience des individus avec la constitution des divers Etats de l'Europe et avec les relations internationales elles-mêmes, est pour moi la preuve certaine que ces principes deviendront dans l'avenir la base de constitutions politiques et de relations internationales toutes différentes de celles qui existent aujourd'hui.

Tandis que les Allemands m'ont reproché de ne pas rendre justice à la noblesse des mobiles qui leur ont inspiré la conquête de l'Alsace, et d'avoir cédé à des sentiments d'amertume *bien excusables d'ailleurs chez un vaincu* (1), quelques-uns de nos compatriotes au contraire m'ont blâmé de mon indulgence pour les Allemands et de ma sévérité pour les Français. Peut-être les uns comme les autres ont-ils raison, et ai-je sur plus d'un point loué à tort ou infligé des blâmes immérités. Chaque opinion individuelle ne peut reproduire qu'une portion bien minime de la vérité générale. Je n'ai pu oublier en écrivant les liens intimes et chers qui m'unissent à ma patrie, ni les relations amicales et nombreuses qui me rattachent à l'Allemagne. Mes appréciations m'ont été dictées non par l'ensemble de tous les

(1) *Gazette d'Augsbourg* du 7 avril.

événements de la guerre, mais par les faits particuliers dont les hasards de la campagne m'ont rendu le témoin. Elles ne sauraient donc avoir la valeur d'un jugement général et complet. Elles sont un témoignage sincère apporté par un homme qui a fait tous ses efforts pour voir les choses telles qu'elles étaient et pour les dire telles qu'il les a vues. On m'a reproché cette recherche d'impartialité et l'on m'a dit que le moment n'était pas venu pour nous d'être équitables. Je pense différemment. Le premier devoir du patriotisme est à mes yeux l'équité envers nos adversaires et la sincérité envers nous-mêmes.

## II

Je dois le texte de la lettre qu'on va lire à l'obligeance de M. le colonel du génie Parmentier; elle a été déjà plusieurs fois traduite et publiée, mais toujours d'une manière incomplète et fautive. Je la donne intégralement, en allemand et en français. Elle a été trouvée chez M. Nepveu, à Sainte-Geneviève, entre Dieppe et Rouen. — J'ai écrit en Allemagne pour avoir de l'auteur même de la lettre ou de sa famille des explications sur les faits vraiment étranges qu'il rapporte; mais je n'ai reçu aucune réponse.

« Arques, 9 décembre 1870.

« Mein liebstes Mutterchen (1),

« Heute Nachmittag sind wir vor Dieppe gewesen,

(1) Je reproduis l'orthographe et la ponctuation de l'original.

eine Viertelstunde vom Strande entfernt, sind aber nicht in die Stadt gekommen, und haben wir uns 1 Stunde von Dieppe in obenstehenden Orte einquartirt. Es ist dieses wieder eine alte Burg Heinr. IV., dessen Raub- und sonstige Schloesser wir seit einiger Zeit beständig antreffen. In der Normandie haben wir es ueberhaupt was Quartire angeht viel besser wie in der Picardie, besonders die leckeren Fische welche man hier zu essen kriegt. Heringe welche einen Tag vorher im Meer gefangen auf dem Rost gebraten giebt ein Essen wie keins mehr. Das Wetter ist zwar durchgänglich recht schlecht, bis vorgestern hatten wir starken Frost und seitdem tiefen Schnee, welcher jedoch gegen die Kueste hie verschwindet. Neulich hattest du mir erwähnt, es wäre gefährlich bei Schneewetter Ordonnanz-dienst zu thun, ich habe damals daruber gelacht, gestern Nacht jedoch habe ich erfahren dass es doch nicht so angenehm ist; gefährlich ist es trotzdem nicht, denn ich finde mich, Gott sei Dank, doch immer wieder zurecht; es kommt ueberdiess nicht oft vor, dass ich solche Ordonnanzritte thun muss.

« Deine Staucher und Handschuhe habe ich gestern bekommen. Sie passen vortrefflich und halten gut warm, auch die Ohrenklappen habe ich erhalten welche auch recht gut sind. Die rothe Beu (?) oder Flanelljacke bewährt sich auch ganz gut, ich habe

typisch  
frz.!!!

sehr selten kalt, und trage doch nur eine Unterjacke und das Hemd darüber wogegen die meisten Soldaten 5-6 Hemden angezogen haben und noch kalt sind. Ich werde mir bald eine neue Unterjacke kaufen müssen, ebenso 1 Paar Struempfe, da die beiden welche du mir neulich geschickt hast, schon anfangen durch zu gehen, auch die Unterjacke fängt schon an bedenklich zu werden; es kommt diess von dem ewigen marschiren und kampfem ohne Ruhe und Rast, unsere Pferde sind so matt dass sie kaum noch durch den Sporn weiter gebracht werden können, aber noch immer keine Aussicht auf einen Tag Ruhe, immer marschirt, der Feind marschirt vor uns her in welcher Zahl und wo ist unbestimmt; jetzt geht es nach Havre, wahrscheinlich sind die Herren auch dort verschwunden, ob Paris noch nicht bald Lust hat zu capituliren. Es wäre bald Zeit; das jetzige Leben ist zwar interessant und wechsellvoll aber doch zu schwer um angenehm gefunden werden zu können.

« Unsere Sitten haben in dieser Zeit, wenigstens die meinigen glaube ich keine Schaden erlitten; man wird rauh und hart aber nicht wild und wuest. Das einzige welches uns schaden wird wenn wir so Gott will glücklich nach Hause kommen, ist dass man das Mein und Dein nicht mehr unterscheiden wird. Wir werden Alle ausgemachte Spitzbuben

sein. Es ist uns nãmlich befohlen alles zu nehmen was wir finden und gebrauchen kœnnen, dies estreckt sich nicht allein auf Futter fuer Pferde und Menschen sondern auf Alles was nicht niet und nagelfest ist. Durch das Verlassen der meisten Schloesser hier in der Umgegend steht uns der Zugang zu allen Gemæchern auf, und nun wird alles stibitz was nur zu kriegen ist. Besonders werden die Weinkeller untersucht und haben wir in dieser Normandie mehr Champagner getrunken, wie wir in der Champagne gesehn, in zweiter Reihe stehen Pferde, alle Pferde welche wir gebrauchen kœnnen werden mitgenommen, alle Toilettensachen, Kæmme, Spiegel, Buersten, Schuhe, Struempfe, Sacktuecher, besonders Nachtmuetzen, Notizbuecher, in einem Worte alles wird geklemmt; die Officiere behaupten auch in dieser Hinsicht ihren Vorrang und stehlen prachtvolles Pferdegeschirr, Decken und besonders werthvolle Gemælde in den Schloessern. Unser Adjutant Prinz W..... sagte mir vorgestern, « Mayer, « thun sie nur den einzigen Gefallen und stehlen sie « alles was sie nur kriegen kœnnen, wir wollen doch « dem Volke zeigen dass sie uns nicht umsonst in « diesen Krieg verwickelt haben. » Ich konnte natuerlich dass es ein Befehl war nicht anders antworten als « zu Befehlen Durchlaucht. » Was das geben wird weiss Gott, denn wenn nichts mehr zu

klemmen ist, da klemmt Einer dem Anderen Alles weg.

« Beifolgend einige Præbchen meiner Stibitzerei :

« H.... læsst grussen ; er befindet sich auch noch immer wohl und munter. P.... auch und ueberhaupt alle welche von meinen Bekannten da sind, H.... und W.... von Busbach eingeschlossen.

« Die Berichte von der Schlacht von Amiens werden jetzt wohl bei euch eingetroffen sein und wirst du die Détails daraus ersehen können. Von A.... R.... habe ich sehr lange nichts erhalten, ich habe oft geschrieben, wenn auch nur einige Worte, aber keine Antwort. Frage doch Mal den Knecht wie es ihm noch ginge. Von H.... B.... habe ich neulich eine Karte erhalten mit der Unterschrift « second lieutenant, » das sind die Herren welche bis zum Schluss des Krieges in der garnison stecken und dann Offizier werden ohne zu wissen was ein soldat im Felde sein muss. A.... R.... wird auch wohl Gemeiner bleiben aber auch stockgemeiner obwohl er mehr Gruetze hat wie mancher Lieutenant von die (1) Cavalerie.

« Zenter Klos (2) ist auch vorbeigegangen ohne etwas zu bringen, toujours malheur.

(1) Cette faute est une plaisanterie allemande, comme on dit chez nous *du dor*.

(2) Fête des pays rhénans.

« Jetzt liebes Mamachen muss ich schliessen, die Augen fallen mir bald zu, ich bin die letzte Nacht um 1/2 2 Uhr zuruckgekehrt.

« Behuet dich Gott und bete fuer deinen dich in-nig liebenden Sohn.

EUGEN.

« Viele Gruesse an Alles in S..... »

Voici la traduction littérale de cette lettre :

« Ma chère petite mère,

« Nous sommes arrivés cette après-midi devant Dieppe, à un quart d'heure de la mer : mais nous ne sommes pas entrés dans la ville et nous sommes cantonnés à une heure de Dieppe dans le lieu indiqué ci-dessus. C'est encore une vieille forteresse de Henri IV; dont nous rencontrons depuis quelque temps pas mal de châteaux destinés au brigandage et autres choses semblables(1). En somme quant aux cantonnements nous nous trouvons beaucoup mieux en

(1) Je n'ai point la prétention de donner des leçons d'histoire à un *Allemand*; je ferai pourtant remarquer que le seul rapport du château d'Arques avec Henri IV est la victoire qu'il a remportée, et que dans le voisinage le Béarnais n'a jamais, que je sache, fait servir ses châteaux à détrousser les voyageurs. J'ignore quels châteaux d'Henri IV M. Mayer a pu rencontrer en Normandie.

Normandie qu'en Picardie; il y a surtout les succulents poissons qu'on trouve ici à manger. Des harengs pris la veille dans la mer et cuits sur le gril, on ne peut rien imaginer de meilleur. Il est vrai que le temps est parfaitement détestable; jusqu'à avant-hier nous avons eu une forte gelée et depuis une neige épaisse, qui cependant disparaît un peu vers la côte. Dernièrement tu m'as fait observer que ce serait dangereux de faire le service d'ordonnance par un temps de neige, j'en ai ri alors; cependant la nuit dernière j'ai expérimenté que ce n'est pourtant pas si agréable. Mais malgré tout ce n'est pas dangereux, car je me trouve parfaitement bien, grâce à Dieu. D'ailleurs il n'arrive pas souvent que j'aie à faire de telles courses comme ordonnance.

« J'ai reçu hier tes manchettes et tes gants. Ils vont à merveille et tiennent bon chaud; j'ai reçu aussi les oreillères qui également sont excellentes. Le gilet de flanelle rouge se comporte aussi tout à fait bien; j'ai très-rarement froid, et ne porte pourtant qu'une camisole et ma chemise, tandis que la plupart des soldats mettent cinq ou six chemises et ont encore froid. Il faudra que je m'achète bientôt une nouvelle camisole ainsi qu'une paire de chaussettes, car les deux paires que tu m'as envoyées dernièrement commencent déjà à s'en aller, et la camisole commence aussi à menacer ruine. Cela vient de ces marches

et combats éternels, sans fin ni trêve, nos chevaux sont si fourbus que c'est à peine si on peut encore les faire avancer à coups d'éperon. Mais il n'y a toujours aucun espoir d'un seul jour de repos; on marche toujours, l'ennemi marche devant nous, en quel nombre et où, on ne sait pas au juste; maintenant on avance vers le Havre. Probablement que là aussi les Messieurs ont filé. Est-ce que Paris n'aura pas bientôt envie de capituler. Il serait grand temps; la vie actuelle est sans doute intéressante et variée, mais trop dure pourtant pour pouvoir être trouvée agréable.

«Pendant ce temps nos mœurs, les miennes du moins, ne se sont pas gâtées, à ce que je crois. On devient rude et dur, mais non pas sauvage et désordonné(1). La seule chose qui nous nuira, si nous rentrons sains et saufs à la maison (ce que Dieu veuille), c'est que nous ne saurons plus distinguer le Tien du Mien. Nous serons tous des coquins fieffés. On nous ordonne entr'autres choses de prendre tout ce que nous trouvons et qui peut nous être utile. Cela ne signifie pas seulement la nourriture pour chevaux et pour hommes, mais tout ce qui n'est pas cloué et rivé. La plupart des châteaux des

(1) Je ne sais si ces expressions rendent bien les nuances de brutalité si finement analysées par M. Mayer.

environs étant abandonnés, nous pouvons entrer dans tous les appartements, et l'on chipe alors tout ce que l'on peut attraper. On met d'abord les caves à contribution et nous avons bu plus de champagne ici en Normandie, que nous n'en avons vu en Champagne même; en seconde ligne viennent les chevaux; tous les chevaux dont nous pouvons nous servir sont emmenés; toutes les affaires de toilette, peignes, miroirs, brosses, souliers, bas, mouchoirs, et surtout les bonnets de nuit, les carnets, en un mot tout est chapardé. Les officiers maintiennent aussi à ce point de vue leur rang supérieur et volent de magnifiques harnachements, des couvertures et surtout des tableaux de prix dans les châteaux. Notre adjudant, le prince de W..., me disait avant hier : « Mayer, « prenez-en à votre aise, et volez tranquillement tout « ce que vous pourrez attraper; nous montrerons « bien à ce peuple que ce n'est pas impunément « qu'il nous a provoqué à faire cette guerre. » Comme c'était un ordre, je ne pus naturellement que répondre : « A vos ordres, Excellence! » Ce que cela produira, Dieu le sait, car quand il n'y a plus rien à chiper, on se chipe tout les uns aux autres.

« Ci-joint quelques petits exemplaires de mon chapardage.

« H... te fait saluer. Lui aussi est toujours bien et dispos. P... également et en général tous ceux de

ma connaissance qui sont ici, H... et W... de Busbach inclusivement.

« Vous aurez sans doute reçu maintenant les nouvelles de la bataille d'Amiens et tu auras pu en voir les détails. Je n'ai rien reçu depuis longtemps de A... R...; j'ai souvent écrit, ne fut-ce que quelques mots, mais pas de réponse. Demande donc une fois au domestique comment il va. J'ai reçu dernièrement une carte de B... avec la souscription : « second lieutenant. » Encore un de ces Messieurs qui ne bougent pas de la garnison jusqu'à la fin de la guerre et alors deviennent officiers sans savoir ce que doit être le soldat en campagne. A... R... restera bien sûr simple soldat, à jamais (1), quoiqu'il ait plus de cervelle que maint lieutenant de la cavalerie.

« Zentes Klos a aussi passé sans rien apporter; toujours malheur!

« Maintenant, cher Maminette, il faut finir; mes yeux se ferment presque; je suis revenu la nuit dernière à une heure et demie.

« Que Dieu te garde et prie pour ton fils qui t'aime profondément.

« EUGÈNE.

« Beaucoup de compliments à tous à S... » (2)

(1) *Stockgemeiner* n'est pas traduisible.

(2) Voici ce qu'écrivait Freytag dans l'article de la Revue

Voici maintenant, comme contraste, une lettre adressée par un paysan à son ami.

« L... den 10ten ocktober 1870.

« Lieber J...., ich ergreife auch einmal die Feder einige Zeilen an dich zu schreiben. Ich habe diesen Abend den Brief gelesen den du deinem Vatter den

*Im neuen Reich*, dont j'ai parlé page 80. « Officiers et soldats ont vécu pendant des mois devant des pendules de bronze, des tables de marbre, des tentures de damas, des ornements artistiques, des tableaux et les belles gravures de l'industrie parisienne. Les fusiliers de Posen et de Silésie ont abîmé les sofas de velours pour s'en faire des lits moelleux, ont détruit les tables richement incrustées, ont pris les livres de leurs rayons pour se chauffer dans les froides soirées d'hiver... C'était une chose lamentable de voir un admirable tableau d'un peintre célèbre sali et charbonné par nos soldats, une Hébée avec les bras cassés, un inestimable manuscrit bouddhique gisant déchiré dans la cheminée... Alors on commença de penser qu'il serait bon de conserver pour ses amis des choses si belles et si charmantes. On inventa un système de *sauvetage* que, dit-on, des hommes éminents et distingués de l'armée n'ont pas dédaigné. Les soldats firent le commerce avec les juifs, et les convoyeurs qui pullulent à Versailles; les officiers songèrent à l'ornement de leurs demeures, et ce qui pouvait facilement être empaqueté, comme les gravures et les peintures, courut le risque d'être enlevé des cadres et emballé à destination d'Allemagne... Revenez vers vous, dit en terminant Freytag à ses compatriotes, la conscience pure et les mains vides. »

3. Oktoher geschrieben hast; und mit Traurigem Herzen erfahren muessen, dass ihr den 29ten September wieder gegen die Franzossen gekæmpft habt, wo auch gewiss mancher *Deutscher Bruder* : sein Leben hat eibuessen muessen. Lieber J.... es freut mich, wen ich die Briefe lese die du schreibst, wen es heist der Lieber Gott hat uns wieder gluecklich durchgeholfen. Lieber J.... wir wissen nicht ob wir uns wieder sehn, denn es kan auch einmal deine Stunde schlagen, wo vor dich der Liebe Gott bewahren will, dass du Blæssiret oder den Todt schmeken muessest. Ach darum versæume es keinen Tag den lieben Gott zu bitten, dass er dich durch seinen Sohn *Jesum Christum* vor allen unglueck behueten und bewahren wolle. Amen. Nun will ichs schliessen. Es grusst meine Frau und die 2 Kinder vieltausendmal.

« Ein Gruss von deinem Freund

« P.... S.... »

« Cher J...., je prends encore une fois la plume pour t'écrire quelques lignes. J'ai lu ce soir la lettre que tu as écrite à ton père le 3 octobre, et j'ai appris avec tristesse de cœur que vous avez de nouveau combattu le 29 septembre contre les Français, et là aussi sans doute plus d'un *frère allemand* a dû payer de sa vie. Cher J.... cela me réjouit quand je lis la

lettre que tu écris, d'y voir que le bon Dieu nous a de nouveau heureusement protégés. Cher J.... nous ne savons pas si nous nous reverrons, car elle peut aussi sonner pour toi, ce dont le bon Dieu veuille te garder, l'heure où tu seras blessé ou même où tu devras goûter la mort (1). Ah ! ne néglige pas de prier le bon Dieu chaque jour, pour qu'il daigne te protéger et te garder de tout mal par son fils *Jésus-Christ*. Amen. Maintenant je dois finir. Ma femme et les deux enfants te saluent mille fois.

« Un salut de ton ami

« P.... S.... »

Il faut remarquer que la première lettre est écrite par un jeune homme de bonne famille et celle-ci par un paysan de la Hesse. Si l'une offre un mélange inquiétant de corruption et de naïveté, la seconde révèle assurément une nature saine, forte et noble. J'ai placé à dessein ces deux lettres à côté l'une de l'autre, parce qu'elles sont la justification des jugements que j'ai portés.

(1) Il avait raison. Son ami, qui faisait partie de l'armée de Metz, a été blessé le 8 décembre à Cravant; il est mort dans notre ambulance, où nous avons pu apprécier et son courage et sa douceur.

Je dois les indications suivantes à l'obligeance de M. C. Belleville, lieutenant d'artillerie dans l'armée bavaroise, et qui blessé à Coulmiers, a été soigné dans notre ambulance pendant plusieurs mois. Elles lui ont été communiquées par M. le capitaine d'état-major Helvig, qui lui en garantit sur l'honneur la rigoureuse exactitude.

L'armée allemande qui a combattu à Coulmiers se composait de 44,543 hommes d'infanterie, et 4,518 hommes de cavalerie. Elle avait 110 canons. Ces forces se répartissaient ainsi qu'il suit :

PREMIÈRE DIVISION D'INFANTERIE BAVAROISE (général Stephan). — 7 bataillons (5,402 hommes), 1 escadron de cavalerie (133 hommes), 22 canons.

DEUXIÈME DIVISION D'INFANTERIE BAVAROISE (général Schumacher). — 13 bataillons (9,144 hommes), 3 escadrons et demi de cavalerie (407 hommes), 24 canons.

RÉSERVE BAVAROISE. — 8 escadrons de cavalerie (1,098 hommes), 52 canons.

DEUXIÈME DIVISION DE CAVALERIE PRUSSIENNE. — 3 brigades de 8 escadrons comprenant chacun 120 hommes *environ* (2,880 hommes), 12 canons.

En tout 19,061 hommes et 110 canons.

L'armée du général von der Thann comprenait encore 6 bataillons, 3 escadrons et 2 canons appartenant à la première division d'infanterie ; 1 bataillon et 1 demi-escadron appartenant à la seconde division, et trois batteries appartenant à la réserve. — Ces troupes, qui pouvaient former un total de 5,000 hommes, étaient à Orléans et sur la route de Paris.

Les pertes de l'armée bavaroise se sont élevées le 9 novembre à

Morts :	11 officiers,	50 hommes.
Blessés :	32 —	480 —
Disparus :	8 —	727 —

Soit 51 officiers et 1,257 hommes. Il faut calculer une assez forte proportion de morts sur les 727 hommes portés par les Bavaois comme disparus. Cela fait monter à 4 ou 500 le nombre des prisonniers faits par les Français.

Le général d'Aurelle de Paladines dit qu'on fit à Coulmiers 2,500 prisonniers, et le général Chanzy ne parle que de 2,000. Ces chiffres ne sont pas autant en désaccord qu'on pourrait le croire avec les

chiffres donnés par M. le capitaine Helvig. Les généraux français comptent parmi les prisonniers les malades et blessés bavarois laissés dans les ambulances d'Orléans. Il y en avait plus de mille.

Le rapport du capitaine d'état-major Karnats, dans le *Militair Wochenblatt* du 19 novembre 1870, accuse 42 officiers et 650 hommes tués et blessés. Ce renseignement concorde parfaitement avec ceux de M. le capitaine Helvig.

IV

Je reproduis ici le texte de la protestation envoyée par nous à l'autorité militaire allemande après le départ de l'ambulance bavaroise n°...

«Nous, soussignés, maire de la commune de Raucourt, médecins civils de Raucourt, et membres de la Société Internationale de secours aux blessés chargés des ambulances de Raucourt, déclarons que l'ambulance militaire bavaroise n°..., attachée au ...<sup>e</sup> régiment d'infanterie, a emporté au moment de son départ, quinze couvertures de lit appartenant aux habitants de la commune. Les membres de cette ambulance ont même enlevé les couvertures qui servaient à deux de leurs amputés, qu'ils laissaient à nos soins et qu'ils ont abandonnés nus sur leurs matelas. Nous protestons contre cet acte, et nous

réclamons à l'autorité bavaroise la somme de 300 fr.,  
prix de quinze couvertures à 20 fr. par couverture.

« Le maire de Raucourt : LALLEMEND.

« Les médecins civils de Raucourt : H. J. LEDANT,  
A. HENNECART.

« Les membres de la Société Internationale :  
GUETTE-ROUY, HUSSON-GENIN, G. MONOD, F. DUMAS.

« Les chirurgiens de la 10<sup>e</sup> ambulance internationale :  
BARATIER, FAURE.

« Certifié vrai par moi, juge de paix de la com-  
mune de Raucourt,

« VEBER. »

L'autorité militaire allemande a restitué en février  
quinze couvertures.

---

#### ERRATUM.

Ce n'est pas dans les numéros des 7, 8 et 9 avril, mais  
dans ceux des 7, 11, 12 et 14 de la *Gazette d'Augsbourg*  
qu'a paru la traduction allemande de l'article *Allemands et*  
*Français*.

300 fr.,  
verture.

D.  
EDANT,

onale :  
DUMAS.  
rnatio-

com-

février

l, mais  
sbourg  
ands et

17  
ré  
pr

A.

Gu

na

mu

qu

C  
dan  
qu  
Fra

